

Développer les talents de votre entreprise

L'international est l'affaire de tous dans l'entreprise. CCI International a mis en place des programmes de formation individuels et collectifs, animés par des experts reconnus dans leur domaine, au fait des dernières évolutions réglementaires et habitués des problématiques d'entreprise. L'international recèle de nombreux pièges. Se former, c'est gagner un temps précieux !

LES SÉMINAIRES DE FORMATION CONTINUE

Destinées à de nouveaux exportateurs autant qu'à des exportateurs confirmés, plus de 20 sessions annuelles de formations, **pragmatiques et ciblées élargissent le champ de compétences** de chacun grâce à :

- l'expertise des intervenants spécialisés,
- un suivi individualisé après chaque formation.

Ces formations s'articulent autour de cinq grands thèmes : logistique et douanes, juridique, finance internationale, achats internationaux.

Le + : un tarif unique et dégressif qui les rend accessible à toutes les équipes de l'entreprise (programme éligible à la formation professionnelle continue).



LES FORMATIONS INTRA

Pour harmoniser ou renforcer le savoir-faire de vos équipes sur un thème précis, la **formation sur mesure**, animée au sein même de votre entreprise, à une date choisie par vos soins constitue la solution à la fois efficace, pratique et économique.

Le programme est établi à partir des besoins de l'entreprise par le formateur expert. Plusieurs dizaines de PME et groupes régionaux nous ont déjà fait confiance depuis 3 ans.

LES CAFÉS DE L'INTERNATIONAL

Il s'agit là d'une formule conviviale, d'un format court (deux heures) et facile d'accès.

16 rendez-vous sont prévus dans l'année, sur 13 lieux de rendez-vous différents.

Ils consistent en :

- des petits-déjeuners débat, animés par des intervenants experts,
- des échanges avec d'autres entreprises sur les sujets d'actualité du commerce international.

Coût : 20 € TTC par personne.



LE VOLONTARIAT À L'INTERNATIONAL EN ENTREPRISE (VIE)

Excellent outil de développement à l'international pour les entreprises, le «VIE» vous permet de **recruter dans des conditions très avantageuses de nouveaux talents**.

Les conseillers de CCI International accompagnent votre entreprise dans la mise en place et le suivi de son projet : définition d'objectifs, recherche de candidat, mise en place de l'action, recherche d'un bureau à l'étranger, analyse des résultats...

Le + : depuis 2009, une aide supplémentaire de 10 000 € est accordée par le Conseil régional à toute PME éligible pour un VIE d'une durée de 12 mois et plus.

Contactez votre **conseiller Pôle Expertises !**

(votre interlocuteur en direct : rendez-vous au dos de ce document)